

Economie, récupération des eaux de pluie

Description de l'action

- De quoi parle-t-on ?** Récupération des eaux de pluie à partir des toitures ou à partir de grandes dalles au sol propres, et stockage dans des citernes en vue d'une utilisation pour l'arrosage, le lavage et le remplissage des pulvérisateurs.
Réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation.
- Quelle en est la finalité ?** Stocker l'eau quand elle est disponible pour un usage ultérieur, en période de sécheresse.

Coût de l'action

- Quelques éléments de chiffrage** NSP
- Aides financières existantes** Contrat de transition (30 à 40%)
Appels à projets FranceAgriMer
Plafond de dépense : 80 000 euros montant subventionnable maximum
Montant minimum d'investissement de 10 000 euros sous sélection de dossier;

Analyse rapide de l'action

- Avantages** Avoir un petit appoint sur l'exploitation pour de l'abreuvement ou de l'arrosage de petites superficies (maraîchage)
Economie budgétaire une fois l'investissement fini par rapport aux prix de l'eau de ville
Eviter le gaspillage de l'eau
- Limites** Qualité en fonction de l'usage que l'on veut faire
Dépendant des conditions climatiques et de l'eau qui va tomber

Echelle d'application de l'action		Niveau de facilité de mise en œuvre		Retour d'expérience sur la technique
Exploitation	X	Au niveau financier	Difficile	Moyen
Groupe d'agriculteurs		Au niveau technique	Facile	
Territoire		Système de culture concerné		Niveau de validation de l'action
Région		Viticulture		Action opérationnelle X
				Action à expérimenter

Type d'accompagnement pour la mise en œuvre de l'action

- Conseil Information
- Formation Expérimentation - démonstration

Public cible de la fiche

- Agriculteurs X
- Conseillers
- Expérimentateurs

Ressources CRA PACA, Chambre d'Agriculture 04, CERPAM

Date 05/02/2024

Contact contact@paca.chambagri.fr